

A V I S P U B L I C

Édition du 9 février 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0828-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 février 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0828-2019 modifiant le Règlement numéro 0012-2007 concernant l'administration des finances et la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats et modifiant le Règlement numéro 0484-2014 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises pour les années 2014 à 2018, afin de tenir compte des restructurations administratives ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 9 février 2019.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand